SUR L'AVIATION

par Louis BLÉRIOT

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Au sujet de ces escales, on sait que plusieurs solutions ont été proposées: soit le projet français d'îles en fer à cheval qui permettraient aux hydravions d'amerrir dans une sorte d'anse très abritée; soit le projet américain de plates-formes sur pilotis, à trente mètres au-dessus du niveau de la mer. Dans ce cas, comme dans l'autre, on pourrait les ancrer avec d'énormes « crapauds », tant que les fonds ne dépasseraient pas mille mètres, et, quand la profondeur serait plus grande, on les maintiendrait sur place par des moyens mécaniques. Les pouvoirs publics, en France, ne s'étant pas intéressés au projet qui leur était présenté, et à qui leur confiance eût pourtant permis de trouver les capitaux nécessaires, seul reste sur les rangs le projet américain, qui, d'ailleurs, semble présenter le maximum d'avantages.

De plus, ce projet est passé du domaine théorique dans le domaine pratique. La société qui s'en occupe prévoit, pour chaque île, une dépense d'à peu près cent cinquante millions, ce qui engagerait un capital d'environ un milliard. Somme considérable, certainement, mais qui paraît vite moins importante dès qu'on pense qu'un seul cuirassé coûte un prix équivalent. Or, il est indiscutable que l'organisation et le contrôle d'une route aérienne a davantage d'importance pour une nation que la possession d'un cuirassé.

En effet, nous ne pouvons nous dissimuler qu'il y aura là un monopole de fait du trafic aérien transatlantique. Rien ne pourra le concurrencer, car, répétons-le, jamais des avions de grands raids ne pourront offrir, avec un trajet sans escale, des garanties de sécurité équivalentes. Il restera bien, évidemment, la ressource du dirigeable qu'on pourra perfectionner et rendre inexplosible en alimentant leurs moteurs à l'huile lourde et en les gonflant à l'hélium; mais ce qu'on ne pourra jamais empêcher, c'est qu'ils offrent prise à l'air d'une manière considérable.

Les raids magnifiques et même circumterrestres qui ont été déjà réussis n'ont été réalisables qu'en des saisons choisies et en suivant certaines routes de préférence à d'autres. Quant à établir un trafic normal et régulier au moyen de ces mastodontes, il n'y faut pas songer. La tempête en aura toujours raison. Si elle ne les détruit pas, elle les chassera loin de leur route, ou bien même les empêchera tout bonnement de quitter sans grand danger le terrain de départ.

Là encore, tout se ramène à la question de sécurité: dans un moyen de transport, qui en est encore un peu à ses débuts, c'est toujours la principale difficulté à résoudre.

Et il est évident qu'en raison de l'instabilité du milieu où il se meut, le trafic aérien doit en tenir compte plus qu'aucun autre.

L'INHUMATION DE M. DE LA GORCE A VERCHOCQ (P.-de-C.) SON VILLAGE NATAL

Après les obsèques qui ont eu lieu à Paris, la dépouille mortelle de M. Pierre de la Gorce, membre de l'Académie française, a été ramenée à Verchocq, village natal de l'historien. Lundi matin, à 11 h., en l'église de la petite commune de l'arrondissement de Montreuil, un service funèbre a été célébré. M. l'abbé Deron, curé de cette localité, a célébré l'office religieux, que présidait M. le vicaire général Maréchal, délégué à cet effet par Mgr Dutoit, évêque d'Arras.

Dans les stalles avaient pris place l'archiprêtre de Montreuil-sur-Mer et le clergé du canton d'Hucqueliers. Toutes les personnalités politiques et littéraires de la région assistaient à cette cérémonie.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille. Selon la volonté exprimée par le défunt, aucun discours n'a été prononcé.

Le travail reprend au port de Dunkerque et le lock-out sera officiellement levé jeudi

Le conflit qui a opposé pendant trois mois les dockers et l'Union maritime et commerciale de Dunkerque est virtuellement terminé, ainsi que nous l'avons annoncé la semaine dernière.

Un très grand nombre de dockers se sont présentés vendredi et samedi chez les employeurs de main-d'œuvre pour se faire embaucher et recevoir le laissez-passer exigé pour l'accès sur les quais.

Près d'un millier de ces dockers ont obtenu satisfaction, lundi matin, et ont été employés aux diverses opérations du port qui regorge de navires. L'effectif total des ouvriers du port s'élevait, hier, à 2.212 hommes.

Le Conseil de direction de l'Union maritime et commerciale a donc décidé de lever officiellement le lock-out jeudi, si rien de nouveau ne venait modifier ces conditions normales d'exploitation du port.

Aux importateurs de tissus de laine et de poils

Le Comité interprofessionnel des contingents d'importation pour les tissus de laine et de poils, 12, rue d'Anjou, Paris, nous prie d'insérer la note suivante :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Ministère du Commerce, Service d'application des contingents, 22, avenue Victor-Emmanuel-III, Paris (8me), reçoit les demandes d'autorisations d'importation.

Ces demandes sont soumises par le Ministère du Commerce à l'examen d'un Comité interprofessionnel où sont représentés les fabricants français et les importateurs des produits contingentés. Le Comité est organisé et fonctionne sous l'égide de la Confédération générale de la production française. Il possède un secrétariat permanent au siège social du Comité Central de la Laine (voir adresse ci-dessus). Ce secrétariat est placé sous la direction de M. Alfred Dames, administrateur-délégué du Comité Central de la Laine.

Le Comité interprofessionnel est chargé de répartir les contingents alloués pour chaque trimestre. Il renvoie les demandes d'autorisations au Service d'application des contingents, après les avoir revêtues de son visa.

Le Service d'application des contingents soumet alors ses propositions définitives à l'approbation de la Direction générale des Douanes. Celle-ci remet ensuite les licences au Comité interprofessionnel, qui en assure la distribution aux intéressés.

Toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour que les délais de transmission soient réduits au strict minimum.

TRÈS IMPORTANT. — Ne peuvent obtenir de licences d'importation que les importateurs proprement dits. Sont réputés importateurs ceux qui acquittent en définitive les droits de douane. Ne peuvent en aucun cas être considérés comme importateurs les transitaires, agents en douane, Compagnies de transports et de navigation, etc... qui avancent le montant des droits pour le compte du véritable importateur. Dans le cas d'une marchandise vendue franco, l'importateur se trouve donc être le fournisseur lui-même, mais ce dernier doit être représenté vis-à-vis des administrations françaises par un mandataire dûment autorisé, autre que le transitaire, l'agent en douane ou la Compagnie de transports ou de navigation. Ce mandataire doit être domicilié en France.

Tout importateur doit justifier de sa qualité de patenté, exception faite pour les représentants de maisons étrangères, lorsqu'ils sont simplement mandataires de leur firme et possesseur de la carte professionnelle annuelle des représentants de commerce, délivrée par la Préfecture de Police à Paris.

Pour couvrir ses frais de gestion, le Comité interprofessionnel perçoit, au moment de la délivrance de la licence à l'importateur, une redevance de 30 centimes par kilo net. Cette redevance est calculée, non pas sur le montant de la demande, mais sur le montant des licences effectivement attribuées. Aucune ristourne ne pourra être faite pour les licences qui n'auraient pas été intégralement utilisées au cours du trimestre.

FORMALITES A REMPLIR

A) Une fois pour toutes en ce qui concerne l'année 1934: adresser (sans affranchir) au Ministère du Commerce, Service d'application des Contingents, 22, avenue Victor-Emmanuel-III, Paris (8me), en deux exemplaires, avant le lundi 15 janvier, un état des importations effectuées par l'intéressé en 1932, trimestre par trimestre.

Établir une déclaration par position douanière et par pays fournisseur.

Toute déclaration incomplète sera retournée par le Service des Contingents. Se procurer les feuilles de déclaration à ce Service, à l'adresse ci-dessus.

B) Tous les trimestres, pour le premier jour du mois terminant le trimestre (c'est-à-dire le 1er mars pour le 2me trimestre, le 1er juin pour le 3me trimestre), adresser au Service d'application des Contingents les demandes d'autorisations d'importation pour le trimestre suivant, en cinq exemplaires.

Exceptionnellement, les demandes pour le premier trimestre 1934 devront être envoyées avant le 15 janvier.

Les licences seront valables pour un trimestre. Elles seront apurées, au fur et à mesure des importations partielles, par une mention portée au verso par le Bureau de dédouanement.

Il est absolument indispensable d'établir autant de demandes de licences que de numéros au tarif douanier, que de pays fournisseurs et que de bureaux de dédouanement.

En ce qui concerne les tissus de laine et de poils, les numéros contingentés et leur nomenclature sont les suivants:

440, 441 et 441 ter. — Tissus de laine pure pour habillement, draperie et autres, et draps unis teints en pièces dits « Amazone ».

Ex. 454. — Tissus de laine mélangée:

a) Draps, casimirs et autres tissus foulés, chaîne coton, tissus ras non foulés, chaîne coton;

b) Autres.

456 bis. — Tissus de poils mohair, purs ou mélangés, chaîne et (ou) trame coton: astrakan et peluches, sealskin et karakul ou similaires.

457. — Autres tissus de poils, purs ou mélangés d'autres filaments, le poil dominant en poids.

Se procurer au Service d'application des Contingents les formules de demandes d'autorisations nécessaires.

N.-B. — En raison des conditions dans lesquelles s'effectuent les importations de tissus, il n'est pas nécessaire d'indiquer, sur les demandes d'autorisations, le nom du ou des fournisseurs, le poids brut (1), le nombre de pièces, la valeur de la marchandise, la date probable de l'arrivée, ni le nom du transitaire. Par contre, préciser très nettement le pays d'origine, c'est-à-dire le pays où la marchandise a été fabriquée, et le pays de provenance, c'est-à-dire le pays d'où la marchandise a été expédiée directement pour la France.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Comité interprofessionnel, 12, rue d'Anjou, Paris (8me) (Anjou 98-60 et 61), ou à l'Union syndicale des tissus, matières textiles et habillements, 8, rue Montesquieu, Paris, 1er (Gut. 50-66)

(1) Sauf pour le N° 457 (autres tissus de poils), dont le droit est inférieur à 150 fr. les 100 kilos.

Nos bureaux sont fermés le dimanche.

Ce soir mardi aura lieu le tirage de la 4me tranche de la Loterie nationale

Ce soir, mardi 9 janvier, à 20 h. 30, le sort fera quinze nouveaux millionnaires et un multimillionnaire, sans préjudice des multiples autres lots que comporte la Loterie Nationale.

La dernière fois notre région a été assez favorisée. Un Roubaisien n'a-t-il pas gagné un million?

Souhaitons donc que la Fortune se montre encore favorable à notre région et que, mercredi matin, beaucoup de nos concitoyens se réveillent les mains pleines.

Comme pour les tirages précédents, nous afficherons à nos vitrines les résultats sitôt qu'ils nous parviendront.

L'assemblée générale de la Fédération des Associations de police de France, à Béthune

Ainsi que nous l'avons succinctement annoncé hier, de nombreux délégués de cette fédération venus spécialement des départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme et Ardennes, ont assisté dimanche, à Béthune, à l'assemblée générale qui s'ouvrit à 10 h., sous la présidence de M. Blancart, président du syndicat de Béthune.

On exposa d'abord la situation des policiers, qui ont droit à ce qu'on prenne en considération leurs revendications.

M. Appourchaux, député, rendit hommage à la façon dont les policiers remplissent leur tâche et promit d'appuyer leur desiderata.

L'ordre du jour ci-après fut ensuite voté à l'unanimité :

Considérant que le déficit qui existe dans le budget ne peut être imputé aux fonctionnaires et aux policiers encore insuffisamment rétribués;

Considérant que le coût de la vie n'accuse aucune régression et se maintient pour le moins autour de l'indice 350, alors que les traitements des modestes fonctionnaires et policiers, quoique relevés bien tardivement, ne l'ont été que dans une mesure moindre n'allant pas toujours au coefficient 5 des traitements de 1914;

Considérant dès lors qu'il serait particulièrement injuste de faire peser sur eux le poids d'un déséquilibre financier dont ils n'ont aucune responsabilité;

Considérant au surplus que le gouvernement, qui s'est toujours désintéressé des fonctionnaires municipaux en s'abritant derrière l'autonomie des communes, n'a jamais rien tenté pour remédier à leur situation matérielle et les a abandonnés à leur sort, commettrait aujourd'hui une véritable injustice en les frappant d'un prélèvement au même titre que les fonctionnaires qui relèvent de son autorité, et alors que ces modestes employés communaux ne jouissent encore, pour la plupart, que de salaires de famine;

Considérant enfin que les pouvoirs publics n'ont pas su réagir contre la campagne néfaste et prolongée menée contre les serviteurs de la nation, alors qu'ils savaient pertinemment qu'elle était injuste et ne pouvait que fausser l'opinion publique, que dès lors le gouvernement ne saurait dire qu'il est lui-même prisonnier de cette situation et chercher ainsi à donner une satisfaction à l'opinion publique honteusement trompée en frappant injustement les fonctionnaires;

S'élèvent avec vigueur, en raison de leurs fonctions super-actives, contre les vues de l'autorité supérieure tendant à modifier, dans le sens du recul, la limite d'âge des policiers qu'une loi récente a cependant classés en catégorie spéciale et, faisant état de l'usure physique prématurée qui résulte de l'exercice de leurs fonctions, repoussent énergiquement toute assimilation avec les services sédentaires en demandant le respect des clauses de la loi du 14 avril 1924;

Pour toutes ces raisons:

Le personnel de la police, profondément ému, s'élève avec vigueur contre cette situation injuste, approuve et se dit solidaire à l'action engagée par tous les groupements, notamment par le cartel des services publics, pour la défense du droit à l'assistance des fonctionnaires tant en activité que retraités;

Et il demande instamment au gouvernement:

De se désolidariser ouvertement de la campagne que mènent depuis longtemps les représentants des puissances d'argent contre les fonctionnaires, laquelle est aussi nuisible aux intérêts du pays;

De faire acte de justice et d'action sociale et démocratique en prenant l'argent où il se trouve, notamment en édictant les mesures rigoureuses qu'exige la situation contre l'armée des « resquilleurs » de l'impôt;

Et d'assurer enfin aux serviteurs de l'Etat, des départements et des communes, policiers compris, qui sont les véritables piliers de l'ordre, de la paix sociale et les amis dévoués de tous les honnêtes gens, la vie décente qui doit marcher de pair avec la responsabilité qu'ils encourent et le dévouement sans limite dont ils font preuve envers le pays tout entier.

Une panique cause 71 morts au Japon

Tokio, 8 janvier. — Parmi la foule qui s'était rendue à la principale gare de Kyoto, pour assister au départ des nouvelles recrues navales, s'est produit une panique au cours de laquelle 71 personnes ont été tuées et 56 blessées. Au moment où le train s'ébranlait, un groupe de jeunes gens pris dans un remous de la foule furent renversés et piétinés, ce qui déchaîna une panique générale.

Le mariage de Détroyat avec Mlle Fanny Barrois à Wavrin

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le petit village de Wavrin a vécu lundi un souriant conte de fée... et, comme sur le passage de la Princesse charmante, les foules se sont pressées pour admirer au bras de l'un des rois de l'air, Michel Détroyat, sa gracieuse épouse, Mme Fanny Barrois.

Un tel événement prenait dans les fastes de la commune une importance dont elle a droit d'être fière et ajoutait une page délicieuse au livre d'or de l'aviation, qu'a si souvent enrichi par ses exploits le prestigieux Détroyat.

Si la cérémonie du mariage civil, qui s'était déroulée samedi, n'avait réuni que quelques intimes, l'union religieuse des deux jeunes gens, célébrée hier matin lundi, en l'église de Wavrin, attira par contre une affluence innombrable. A côté des chefs de notre armée ou des notabilités civiles, se manifestait l'humble hommage de braves gens de la commune sur laquelle la famille Barrois, depuis longtemps, répand ses bienfaits.

***

Dans le rustique château de la Vallée, propriété de la jeune mariée, la plus vive animation règne depuis les premières heures de la matinée.

Les longues allées sinueuses du parc où traînent des lambeaux de brume, sont sillonnées de voitures... mais hélas ! l'aérodrome voisin aménagé au-delà de l'étang, en bordure de la route de Lille, n'accueillera aucun appareil. Le temps est trop « bouché », disent les aviateurs, amis du fameux acrobate aérien, et qui ont dû se résoudre à venir par la route.

A 11 h. 15, les premières autos du cortège gagnent la localité où un sens unique, sur lequel veillent des gendarmes gantés de blanc, a permis de canaliser l'arrivée de quelques centaines de voitures.

Bien des maisons sont décorées. Des arcs de triomphe fleuris souhaitent la bienvenue... Sur le pas de leurs portes ou massés aux alentours de l'église, les habitants et les curieux venus d'un peu partout, s'extasient devant les toilettes, et un bruissement admiratif court de bouche en bouche lorsque la longue traîne immaculée de la mariée s'étend sur les degrés de l'église.

L'entrée des dix demoiselles d'honneur, exquise symphonie en blanc, à laquelle s'allie une gamme d'œillets rouges, n'est pas moins remarquée. Voici leurs noms : Mlles Jacqueline Barrois, Abeille Guichard, Nanon Gallant, Monique et Annette Toussin, Betsy Thiriez, Isabelle Dujardin, Christiane Crespel, Monique Réquillart, Ghislaine Verley. Elles sont précédées des petits Alain et Claude Barrois.

L'ordre du cortège dans l'église est le suivant : Mme Jacques Barrois et M. le général Détroyat, père du marié; Mlle Jacqueline Barrois et M. le lieutenant Jean Détroyat, frère de l'aviateur. Suivent les demoiselles d'honneur. Le défilé est fermé par Mme Détroyat, mère, et Michel Détroyat; par Mlle Fanny Barrois et son tuteur, M. Maurice Wallaert.

L'hommage entier de la foule salue l'arrivée de Michel Détroyat, dont la carrure d'athlète se précise sous la coupe élégante de la jaquette...

Puis des noms circulent dans le public: voici le général Weygand, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, en civil, à l'allure nerveuse; les généraux Pétin, commandant le 1er corps; Condé, de Metz; les généraux de l'aéronautique, Oudemont et Poli-Marchetti; les généraux André et M. Détroyat; M. Ch. Delesalle, sous-secrétaire d'Etat à l'Air, représentant M. Pierre Cot.

Au hasard de la plume, relevons les noms de : MM. des Rotours, député ; Dalenne, maire de Wavrin; Hector Franchomme, président de l'A.C.N.F. Puis parmi les personnalités de l'aviation régionale : MM. Ch. Crombez, président de l'Association aéronautique du Nord ; André Huet, président du Club d'avions légers des Flandres, et de nombreux membres du club : MM. Fréval, Paulilhac, Eugène Masurel, Claeyssens, Rasson-Six, Teddy Rasson, Heyndrickx, Michel Verleier, etc... M. Deschepper, président des « Ailes roubaisiennes », etc...

Parmi les pilotes parisiens : MM. Bajac, du Jonchay, Paulhan; les constructeurs Robert Morane et Raymond Saulnier; MM. Guérau, Sénéchal, docteur J.-M. Brille, etc...

L'église est trop petite pour contenir la foule qui s'y engouffre et déborde jusque sur les bas-côtés du chœur.

La messe est célébrée par M. le chanoine Delannoy, curé de Wavrin.

Dans les stalles, a pris place Mgr Descamps, représentant S.E. le cardinal Liénart.

Dans une délicate allocution, M. l'abbé Bernard, ami de la famille, professeur au collège d'Estaires, retrace les hauts faits du pilote et salue la lignée de soldats dont il descend. Il rend hommage à la famille Barrois dont la bonté est proverbiale et aux grands exemples dont elle s'est inspirée.

M. l'abbé Bernard bénit ensuite l'union des jeunes époux, tandis que la maîtrise de la Treille, sous la direction de M. l'abbé Devémy, exécute, avec l'aide de l'organiste Lecoq, un magnifique programme de musique sacrée.

Après la messe, le général Weygand est l'un des premiers à venir féliciter le jeune pilote, dont il est le témoin, en compagnie du général André Détroyat, oncle du marié.

Pour la mariée, les témoins sont : Mme Ortalo, son institutrice, et M. Jean Delemer, son cousin. Le défilé à la sacristie se poursuit pendant près d'une heure.

Au château de la Vallée, sous une immense tente, convertie en hall de réception, un buffet froid attendait les invités qui s'y rendirent par centaines.

Dans l'une des pièces de la maison, un lunch accueillait les hautes personnalités et les intimes.

Nous avons pu approcher Michel Détroyat et sa jeune femme, tous deux évidemment très entourés.

Toute sa joie se lit sur son visage, et quand nous lui demandons s'il est heureux, un seul sourire est sa réponse.

— Alors, vous partez en Amérique, lui avons-nous dit ?

— Oui, dès mercredi, pour être à New-York au début de la semaine prochaine, où m'attendent de nombreux amis, dont Lindbergh.

— Et vous « ferez » le meeting de la Nouvelle-Orléans ?

— Parfaitement, du 9 au 13 février.

Nous souhaitons bon voyage au jeune couple volant, qu'au bas d'un dessin, des vers saluent... à leur façon :

Mais maintenant tout change,
Voyez Fanny, voyez Michel,
Quand ils s'en vont, c'est dans le ciel,
comme l'Archange...

Enfin, pour égayer les invités et donner à la fête un petit ton de familiarité sans façon, l'Harmonie municipale de Wavrin vint donner une aubade aux mariés.

UN MOTOCYCLISTE EST TUÉ PAR L'AUTO D'UN NÉGOCIANT LILLOIS, PRÈS D'ARRAS

A Roclincourt, près d'Arras, un motocycliste, M. Léon Peugnet, demeurant à Loison-sous-Lens, a été tué par une automobile conduite par un négociant de Lille, qui venait de croiser une autre véhicule et qui avait ses phares en veilleuse.

UN ANCIEN BAGNARD EST ARRÊTÉ A BAILLEUL

Il s'était évadé de St-Laurent-du-Maroni il y a dix-huit ans

Lundi après-midi, les gendarmes de Bailleul, intrigués par les allures suspectes d'un vagabond errant dans la rue de la Gare, le conduisirent au bureau. L'interrogatoire fut édifiant: l'homme, natif de Dijon, âgé de 58 ans, possédait des papiers au nom de Marc Blachon, mais s'appelait en réalité Emile Kirchner. Il déclara s'être évadé du bagne de Saint-Laurent-du-Maroni, il y a environ dix-huit ans. Il avait été condamné, en 1902, à huit ans de bagne pour vol avec effraction et c'était là sa troisième condamnation.

Ayant purgé sa peine et étant frappé de relégation, Kirchner s'évada et travailla dans différentes mines d'Amérique, puis de Belgique, pour venir échouer finalement à Bailleul.

Les papiers d'identité qu'il possédait semblent avoir été volés à une femme nommée Marie Blachon. Quelques grattages et retouches ont transformé le prénom.

Le vagabond sera déféré aujourd'hui au Parquet d'Hazebrouck.

LE DRAME DE BOULOGNE-SUR-MER

Le corps de la femme Florenti, née Violette Lassausse, qui fut tuée samedi soir d'un coup de tranchet à la gorge, par son ancien ami, se trouve à la morgue, où un médecin-légiste a fait les constatations nécessaires.

L'enquête de la police a établi que le coupable, Fernand Dupont, avait déjà voulu étrangler son amie et que, par deux fois, des agents avaient été appelés à accompagner Violette Lassausse d'une usine où elle travaillait jusqu'à son domicile, car elle redoutait les menaces de Dupont.

MORT DU POETE SÉBASTIEN-CHARLES LECONTE

Paris, 8 janvier. — On annonce la mort, à Paris, du poète Sébastien-Charles Leconte, ancien président de la Société des Poètes Français, auteur de plusieurs volumes de vers d'une facture parnassienne.

Roubaix

Aujourd'hui, mardi 9 janvier :

Aujourd'hui, sainte Marcelle: demain saint Paul.

Soleil: Lever, 7 h. 45; coucher, 16 h. 11.

Lune: Dernier quartier du 8.

Prévisions météorologiques pour la journée du 9 (Région Nord): Amélioration légère, ciel brumeux trois quarts ou entièrement couvert avec pluies, suivies d'amélioration progressive; vent du secteur Ouest faible; minimum en hausse.

Caisse d'Epargne: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 14 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.

Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles: de 8 à 12 h. et de 14 à 21 h.

Bains Municipaux: Piscine et Baignoires: de 8 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30.

M. Maurice Dubrulle est nommé chevalier de l'ordre de Léopold

Nous apprenons avec un vif plaisir la nomination au grade de chevalier dans l'Ordre de Léopold de Belgique de M. Maurice Dubrulle, notre distingué concitoyen, président du Comité International de la laine.

Le gouvernement belge qui a déjà honoré M. Dubrulle dans l'ordre de la Couronne, rend hommage une nouvelle fois à l'activité qu'il déploie dans le domaine économique international.

Voilà de nombreuses années, on le sait, que M. Maurice Dubrulle, anime de son autorité et de sa compétence un organisme dont chaque manifestation a une grande répercussion sur les relations économiques entre les nations.

M. MAURICE DUBRULLE

Récemment encore, il était appelé à présider les importantes assises du Congrès lainier de Budapest, dont nous avons longuement relaté les débats.

Partout et toujours, il s'est employé à favoriser l'essor des relations économiques et les recherches de bases d'entente pour l'activité des échanges. On lui doit plus d'une heureuse réalisation dans ce domaine et ses interventions remarquées lui ont valu l'estime et l'appui de ses pairs de quelque pays qu'ils soient.

Le Gouvernement français a reconnu de tels efforts en attribuant, il y a quelques années, la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Maurice Dubrulle.

A l'occasion de cette nouvelle distinction, nous le prions d'agréer nos plus vives félicitations.

Halle Filpe. - ½ k. Beurre, 10,50; Café-réclame, 7; Gruyère, 6; Salat, 7; Biscuits, 5

LA VIE A ROUBAIX

On a constaté en 1933 un excédent de 191 décès sur les naissances

L'année qui vient de s'écouler n'a pas amené grand changement dans la vie à Roubaix. Mais pourtant, on a noté durant cette année 1933, un léger recul de la natalité. Au cours de l'année dernière, 1.683 enfants, dont 839 du sexe masculin et 844 du sexe féminin, ont vu le jour à Roubaix. Or, en 1932, on avait enregistré 1.878 naissances, soit 195 en plus.

Par contre, la mortalité, elle, a augmenté. En 1932, on avait inscrit 1.738 décès et l'année dernière, 1.874 personnes sont mortes, soit 136 en plus qu'en 1932. Il est vrai que 144 personnes décédées en 1933, étaient étrangères à la ville. Les décès étant au nombre de 1874 et les naissances de 1683, on constate donc un excédent de 191 décès sur les naissances durant l'année 1933.

Ajoutons que 157 enfants de moins d'un an sont morts, soit 9,32 % des naissances. De plus, 450 personnes ont succombé à l'hôpital « La Fraternité ». La tuberculose semble s'être stabilisée et en tout cas elle n'a fait aucun progrès dans notre ville. En 1932, elle avait fait 166 victimes et l'an dernier 165.

Par contre, le cancer, mal terrible dont on parle peu, est en régression. En 1932, 205 personnes en étaient mortes ; en 1933, il n'a fait que 157 décès. Ajoutons encore que les maladies épidémiques ont amené 45 décès, dont trois par la fièvre typhoïde et deux par la diphtérie. Les deux enfants qui sont morts de cette maladie, n'avaient pas subi de vaccination préventive.

AUX CHAUSSURES BOUCAU, 5, rue Pierre-Motte, tout le stock doit être vendu avant les travaux. Hâtez-vous d'en profiter! 10 % sur les séries. Nombreux soldes à des prix dérisoires. 32815

LE VENTRE DE ROUBAIX

Plus de cinq millions de kilos de viande ont été consommés à Roubaix l'an dernier

Voilà certes un total impressionnant, mais qui pourtant ne représente pas l'ensemble des opérations de l'Abattoir. On sait, en effet, que notre centre d'abattage alimente les environs de Roubaix et ceux-ci absorbent une bonne partie de la viande. Voici d'ailleurs la statistique des services de l'Abattoir.

Au cours de l'année 1933, les animaux suivants ont été sacrifiés: 10.608 bœufs ou vaches, 11.205 veaux, 8.144 moutons, 14.980 porcs, 2.094 chevaux, 74 ânes ou mulets... et 3 chèvres, soit pour l'ensemble un total de 6.546.567 kilos de viandes, dont 3.879.257 kilos ont été consommés à Roubaix. Le reste, c'est-à-dire 2 millions 667.310 kilos sont sortis de la ville. Dans ce poids total, la viande de cheval représente à elle seule 492.119 kilos.

Ce n'est pas tout, car d'autre part, aux Halles Centrales, il a été introduit de diverses provenances 1.493.745 kilos de viandes foraines, dont 6.437 kilos de viandes congelées. Ainsi donc, si nous ajoutons ceci à la viande de l'Abattoir réservée à Roubaix, nous arrivons à 5.373.000 kilos de viandes consommées par les Roubaisiens en une année! ce qui nous fait 46 kg. 600 environ par an et par tête d'habitant et un peu plus de 125 grammes par tête et par jour, ceci calculé sur une population de 115.000 habitants.

Bien entendu, le service d'inspection des viandes a fonctionné et, rien qu'à l'Abattoir, il a saisi 64.565 kilos de viandes et abats impropres à la consommation. Aux Halles, le même service a saisi 3.954 kilos de viandes diverses, volailles, poulets, lapins, etc., pour causes de corruption et autres. Enfin, au Minck, 7.714 kilos de poissons et denrées diverses ont été jetés parce que ne remplissant pas les conditions voulues pour être livrées à la consommation.

LE ROI DES REMÈDES est la Pommade Florentine, merveilleuse contre toutes les maladies de la peau (eczéma, démangeaisons, plaies variqueuses). Prix: 8.50 (impôt compris). ROCHER, 32, rue de Grenelle, Paris, et toutes pharmacies.

Le feu a causé l'année dernière à Roubaix plus de deux millions de dégâts

Nos soldats du feu n'ont pas chômé durant l'année 1933 et la statistique des incendies à Roubaix nous apprend que durant cette année ils sont intervenus 151 fois. Il est vrai que ce ne fut pas toujours pour des incendies. Chacun sait que les « soldats du feu » ne combattent pas seulement le feu, et qu'on les appelle chaque fois qu'on a besoin d'un solide coup de main.

On ne fait jamais appel en vain à leur dévouement intelligent et actif. S'agit-il d'un effondrement ? Les voici; ou bien un cheval est-il tombé à l'eau ? vite on les appelle; des gens sont-ils en passe d'être asphyxiés, c'est à eux que l'on pense. Ou bien encore un bateau sur le canal va-t-il couler ? c'est encore les pompiers qui « tiennent le coup ».

Quoi qu'il en soit, l'an dernier, les pompiers ont été appelés 151 fois. En 1932, ils n'avaient reçu que 139 appels. Par contre, en 1932, les dégâts occasionnés par ces divers incendies s'étaient montés à 3.745.150 francs et l'an dernier, malgré une augmentation d'interventions, les dégâts ne se montèrent qu'à 2.120.500 francs. Il y a là une diminution assez sensible de dégâts. Effectivement l'an dernier nous n'avons pas eu de gros incendies. Sans doute grâce à la rapidité des pompiers, à la valeur de leur matériel et aussi et surtout au dévouement et à l'énergie du personnel et de leur commandant, M. le lieutenant Crépin, à qui il faut rendre hommage.

Voici maintenant quelques chiffres pour les amateurs de statistiques. Parmi les 151 interventions, nous voyons 45 feux de cheminée, un effondrement de toiture (rue de France), neuf automobiles qui brûlèrent pour diverses raisons, 27 incendies dans des usines, ateliers ou bureaux, deux sauvetages d'animaux, etc, etc... et sept fausses alertes.

Ajoutons aussi qu'en 1933, les pompiers intervinrent douze fois à Wattrelos, deux fois à Leers, une fois à Hem et une fois à Lannoy. Enfin, pour ceux qui aiment des chiffres précis, disons que pour ces 151 incendies, il fallut déployer une longueur de près de cinq kilomètres de tuyaux — exactement 4.820 mètres.

Au cours de l'année dernière, aucun pompier n'a été blessé, du moins sérieusement, car s'il fallait tenir compte des ecchymoses, contusions, etc, que les pompiers reçoivent...! Par contre, quinze personnes ont été brûlées ou blessées dans ces différentes affaires.

LA VENTE-RÉCLAME DE L'UNION DES COMMERÇANTS DU CENTRE

Une promenade dans le Centre cette semaine est une tentation pour la ménagère. Que d'occasions à saisir! Que d'affaires à ne pas manquer! Les prix n'ont jamais été si bas et pourtant la qualité y est.

Cette organisation commerciale, qui en est à sa troisième édition, va avoir sa clientèle propre comme la braderie et c'est tout à l'honneur des commerçants du Centre.

LES PERCOTEUX ROUBAISIENS ONT TENU UNE RÉUNION GÉNÉRALE

Les Percoteux Roubaisiens se sont réunis en assemblée générale dimanche soir, à 20 h., en leur siège, Café Henri Varesse, 85, rue de la Vigne, sous la présidence de M. Jules Coessement, le populaire joueur de football, entouré de MM. Emile Hennebique, trésorier ; Alexandre Betty, secrétaire général et des membres du Comité.

En ouvrant la séance, le président

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 9 Janvier 1934 — N° 29.

Le Pont des Soupirs

PAR

ÉDOUARD DE KEYSER

— Septembre est vraiment notre plus belle saison, dit Marc. Jamais Venise n'est plus gaie, plus éclatante.

Le samedi après-midi remplissait les petites places et les carrefours d'une foule oisive et rieuse. Les banques de loterie attiraient les joueurs. Tout le long de l'interminable ruelle tortueuse où se concentre le commerce de luxe, on n'aperçoit aucun ponceau, aucun canal serré entre les façades. Lorsqu'on habite Venise, on en ressent toujours une impression de soulagement.

— Je dois m'arrêter chez un imprimeur, expliqua Marc. Vous patienterez devant les étalages de maroquinerie.

Rien n'est délicieux comme de flâner dans les rues commerçantes, délivrées de tout véhicule, et c'est un plaisir qu'avant l'encombrement automobile, on pouvait déjà goûter à Séville, Murcie, Rio et tant d'autres villes de soleil. La Merceria était encombrée d'Italiens et de touristes. Soldats en gris vert et marins s'y coudoyaient gaiement. Jeannille et Marc n'avaient pas fait cent pas qu'un monsieur s'arrêta net, hésita une seconde, puis vint à Brion, la main tendue.

C'était le comte de Castelsagrat.

Jeannille pâlit un peu.

— Mademoiselle, mes hommages, dit le cousin de Françoise. Avez-vous des nouvelles de Gay ? Il nous oublie complètement.

— Je n'en ai pas, répondit-elle.

— Nous sommes encore au Lido pour une semaine. Ensuite, nous rentrons à Venise. Où êtes-vous allée, cet été ?

— Je suis restée ici.

— Oh !... Sans venir nous voir ? C'est impardonnable.

Et se tournant vers Marc :

— Il faut nous amener cette jeune fille, cher Monsieur. Je serai ravi de vous connaître mieux... A l'étranger, les Français devraient se grouper davantage.

— Grande vérité, répondit l'industriel. Seulement, lorsqu'on travaille, il reste bien peu de temps.

— C'est vrai, vous possédez une usine à Murano. Croyez-moi, cher Monsieur, en ces temps de crise et d'affaissement de tous les dividendes, sont bien heureux ceux qui s'occupent.

— C'était mon avis... depuis longtemps.

Castelsagrat sourit d'un air entendu.

— A propos, je dois vous faire un petit reproche, Monsieur de Brion.

— Je ne devine pas lequel.

— Permettez-moi de n'en rien croire. Quand vous êtes venu chez nous, un soir... pourquoi ne vous êtes-vous pas présenté... complètement ?

— Expliquez-vous ?...

— Pourquoi ne pas m'avoir dit : « Je viens ici en égal. Je suis le comte Marc de Brion ». Il a fallu que j'apprenne cela chez le consul, par le plus grand des hasards.

— Un mot vous expliquera tout, répondit froidement Brion. Mes parents ont été ruinés; j'avais dix ans à peine. Ils n'étaient pas de ceux qui continuent à porter un titre avec des souliers éculés. J'ai connu ainsi ce prince, pauvre fantoche, qui habite un petit logement, va chercher son pain lui-même, fait ses courses le matin. L'après-midi, il parade dans les salons, feint de ne pas se douter que les gens l'invitent en racontant : « c'est une bonne action, ça le nourrit ». Il est vexé si on ne l'appelle pas prince, tient à sa préséance à table, et se figure, six heures par jour, que des millions vont se mettre à ses pieds. Mon père, lui, a quitté Paris, s'est enterré dans une province dont il n'était pas originaire. Il est devenu Brion tout court, et a occupé ses dernières années à soigner mon instruction.

— Je me rappelle d'avoir entendu parler du comte de Brion qui disparut avec sa femme, et dont on n'entendit plus parler.

— Quant à mon titre, je le reprendrai peut-être un jour, lorsque je serai assez riche pour le porter dignement sans éclat... Mais je ne cesserai pas de travailler.

Entre les deux hommes, ces derniers mots mirent une gêne. Castelsagrat s'en alla après une phrase banale.

— Rentrons, dit Marc.

Il omit de s'arrêter chez l'imprimeur, et jusqu'à la place Saint-Marc, ils ne prononcèrent pas une parole. La révélation sottement jetée par Castelsagrat les séparait.

Avant de monter dans la gondole qui leur ferait traverser le Grand-Canal, Marc dit, d'un ton bref :

— Vous me ferez grand plaisir en ne répétant jamais ce que vous venez d'entendre.

Dans la maison, ils se quittèrent sans un mot. Jeannille ne pensait même pas à le remercier pour cette promenade. C'était le comte de Brion. Elle se rappelait des phrases qu'elle lui avait lancées, le premier jour, lorsqu'il faisait en quelques mots le procès des paresseux. Comme il avait dû se moquer d'elle...

A présent qu'elle l'aimait et qu'elle se savait aimée, à présent qu'elle comprenait la valeur exceptionnelle de cet homme, allait-elle abandonner la partie, ne pas lutter désespérément pour un bonheur qui pouvait être merveilleux ?

— Elle sera là, dans une heure, murmura-t-elle.

Elle sonna la femme de chambre. Elle voulait être belle, plus belle que l'Américaine. Quand elle descendit, Edna et Mme di Ciampino étaient déjà arrivées. Jeannille s'était promis de paraître enjouée, de parler d'abondance, de briller, ce qui, pour une Française, est toujours facile, mais le souvenir de l'après-midi, la contraction du cœur qu'elle ressentit à la vue de cette femme qui entendait se faire aimer, la glacèrent. Mme di Ciampino, qui avait connu très exactement les sentiments que la jeune fille nourrissait contre son tuteur, fut naturellement trompée, et se figura que son antipathie, son ressentiment, s'aggravaient encore.

Durant toute la soirée, Marc entoura Mrs Mortan d'une cour très discrète.

— Qu'avez-vous fait, cet après-midi ? demanda-t-elle tout à coup. J'ai voulu vous téléphoner de venir me prendre.

— Je suis sorti avec ma pupille.

— Vous dites ceci sur le ton d'un papa qui a promené sa petite fille.

— Imagination.

— En tout cas, je réclame les mêmes faveurs. J'ai la chance de connaître un charmant homme, qui aime Venise, qui peut me guider... Je ne le laisserai pas échapper. Tant pis pour vous.

— Je ne songe pas à me plaindre.

Jeannille ne parlait pas. Mme di Ciampino n'y pensait pas davantage. Entre Edna et Marc, il fut question de l'Amérique, de la rumba, de la vie à Deauville, puis de Palm-Beach. La divorcée connaissait du monde parmi les peintres, les chanteuses, les entraîneurs et les as du volant.

— J'aime la vie pour la vie, lui confia-t-elle. Quand je serai vieille, n'est-ce pas, tout le monde me laissera tomber.

Mme Brion souriait. Aux étrangères, il faut être indulgente.

Après le dîner, Marc, qui sentait le besoin d'une diversion, demanda à la jeune veuve de chanter de l'italien, ce qui était toujours un plaisir très doux.

— Les chansons napolitaines.

— Je les ai un peu oubliées, répondit-elle en dérobant ses yeux.

— Qu'à cela ne tienne. J'en ai une collection. Voulez-vous choisir ?

— Oui.

— Venez dans mon bureau.

Lorsqu'elle y eut trié le gros tas de *canzoni*, elle demanda subitement :

— Votre mère me pardonnera-t-elle de lui avoir présenté Mrs Mortan ?

— Pourquoi cette question ?

— Edna vous trouve à son goût et un flirt, pour elle, est vraiment peu de chose. Votre mère doit s'inquiéter. Si vous alliez vous mettre dans la tête d'épouser une Américaine.

— Quelle idée, chère amie...

— Je parle pour votre mère, Marc. Moi, je sais que Mrs Mortan ne peut être qu'un assez bon moyen de détourner l'attention.

Comme il ouvrait la porte, elle l'arrêta, fixa ses beaux yeux dans les siens, demanda :

— Toujours autant ?

— Hélas !

— Pauvre ami...

— Vous l'avez observée, à table ?

— Evidemment. Elle ne désarme pas.

Il n'entendit pas qu'elle murmurait, en marchant devant lui dans le hall :

— A moins que...

— C'est exquis, s'écria Mrs Mortan lorsque Mme di Ciampino eut chanté six romances. L'Italie est vraiment le seul pays de l'amour.

— Croyez-vous ?

— Monsieur, je défie une femme d'y aller toute seule, et de ne pas tomber amoureuse.

— On peut y détester, répondit-il, acide.

— En Calabre, sans doute.

— Mais non. Dans le Nord... Fort proprement... Sur chaque nature, l'Italie agit dans un sens différent.

— Sur la mienne, l'amour seul réussira.

Elle coulait vers lui un regard savamment étudié.

— Je vous en félicite, répondit-il. L'amour, en effet, est en tout point préférable. Nous n'avons pas été créés pour haïr.

(A suivre.)